

Un numéro sans frais pour les patients en attente d'un premier rendez-vous avec un spécialiste

Val-d'Or, le 29 mars 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS) annonce la mise en service d'une ligne sans frais destinée aux patients en attente d'un premier rendez-vous avec un spécialiste. Ceux-ci peuvent composer le 1 844 744-CRDS pour obtenir réponse à leurs questionnements concernant, entre autres, l'ordre de priorité de leur dossier.

Rappelons que le Centre de répartition des demandes de services (CRDS) est une réalité en Abitibi-Témiscamingue, tout comme partout au Québec, depuis l'automne 2016. En région, les rendez-vous sont centralisés à un endroit par spécialité.

La première phase a permis d'intégrer neuf spécialités médicales, soit : ORL, ophtalmologie, urologie, pédiatrie, neurologie, cardiologie, gastro-entérologie, néphrologie et orthopédie. En septembre 2017, les phases 2 et 3 viseront ces spécialités : dermatologie, endocrinologie, pneumologie, rhumatologie, hémato-oncologie, microbiologie, psychiatrie, chirurgie générale, gynécologie, médecine interne, chirurgie vasculaire, chirurgie plastique, immunologie, clinique d'allergie et oncologie médicale.

Depuis la mise en place du CRDS, voici comment se passe le référencement d'un patient vers un spécialiste :

- Le patient se rend chez son médecin de famille;
- En cas de besoin d'une consultation avec un médecin spécialiste, celui-ci remplit un formulaire qui est identique partout au Québec. Ce formulaire uniformisé permet de bien identifier la condition de santé du patient et ainsi de prioriser les cas;
- Le bureau du médecin de famille fait parvenir le formulaire au CRDS. Le patient n'a donc plus à se déplacer pour aller porter sa demande de consultation;
- Le CRDS joue par la suite un rôle de courtier pour le patient afin de lui trouver un rendez-vous en spécialité, dans les délais et le plus près possible de chez lui.

Depuis sa création, le CRDS a reçu 5 992 nouvelles requêtes et a fixé 6 892 rendez-vous pour de nouveaux cas. Donc, non seulement il remplit sa mission d'offrir un rendez-vous pour tous les nouveaux patients, mais il fait en sorte de diminuer les listes d'attente qui étaient présentes avant l'implantation. Pour les spécialistes, le service est efficace puisqu'aucune de leur plage horaire de disponibilité n'est laissée libre.

-30-

Source : Renée Labonne

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

819 825-5858, poste 2509